

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Applications mobiles Tickets horaires et forfaits



Horodateurs tickets dématérialisés Tickets horaires et forfaits



En ligne Information, inscription, forfaits



Voirie - seineouest.tepark.fr
Parcs - fr.parkindigo.com
www.q-park.fr

En boutique Information, inscription, forfaits



Parking Marché - Niveau -1
150 rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
boutique-boulognebillancourt@group-indigo.com
01 58 17 10 42

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	8h30 17h00	9h00 12h30	fermé

COMMENT BÉNÉFICIER DES FORFAITS RÉSIDENT / PROFESSIONNEL / AUTRE PROFESSIONNEL ?

Les forfaits à tarif préférentiel dédiés aux résidents, professionnels et autres professionnels sont accessibles sous conditions d'éligibilité.

Voirie - Inscrivez-vous en boutique ou sur :
seineouest.tepark.fr

Après validation de votre demande, votre inscription sera associée à votre immatriculation. Pour stationner en règle, vous pourrez ensuite acheter votre forfait à tarif préférentiel sur l'un des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, en ligne).

Parcs - Rendez-vous en boutique ou sur :
fr.parkindigo.com ou www.q-park.fr

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement. Il est dû dans les cas suivants :

- Absence de paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires après réception de l'avis de paiement (soit 9 jours par rapport à la date d'envoi figurant sur l'avis de paiement reçu à domicile).

COMMENT PAYER UN FPS ?

J	FPS minoré	25 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+9	FPS forfaitaire	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J	En ligne  paiement.usager.tefps.fr
J+30	Pas de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, un FPS peut être contesté sans le régler au préalable. La contestation est aussi possible par courrier avec accusé de réception.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur :

- seineouest.fr/stat pour les modalités de stationnement
- seineouest.fr/fps pour le FPS



seineouest.fr

0800 10 10 21

Numéro d'appel gratuit



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

PICS DE POLLUTION

En cas de pic de pollution confirmé la veille au soir sur le site seineouest.fr, le stationnement devient **gratuit en zone Orange pour les Résidents**. Une inscription préalable en ligne est nécessaire (voir au verso).

Les forfaits en cours de validité ne sont ni prolongés, ni remboursés.

* La rue Nungesser et Coli, la rue CDT Guilbaud, l'avenue F. Buisson et l'avenue d'Herelle ne sont pas sur Boulogne-Billancourt

BOULOGNE-BILLANCOURT

STATIONNEMENT PAYANT

ZONE ROUGE

Durée maximale 2h
Forfaits non valides

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit dimanche,
jours fériés

ZONE ORANGE

Durée maximale 5h
Forfaits valides

Du lundi au samedi
Payant de 9h à 19h30
Gratuit dimanche,
jours fériés

PARCS SOUTERRAINS

TOUS PARCS

Du lundi au dimanche
Ouverture 24h/24
HEYRAULT réservé abonnés

Stationnement gratuit en août pour les ayants-droits (résidents et professionnels) inscrits sur seineouest.tepark.fr

TARIFS HORAIRES

	ZONE ROUGE	ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS
EN BREF	0h-2h.....2,00 €/heure ⌚ 30 MIN. GRATUITES pour les Résidents (une fois par jour)	0h-5h.....2,00 €/heure	0h-5h.....variable 5h-10h.....variable 10h-24h.....variable <i>Tarifs complets : seineouest.fr</i>
1h	2,00 €	2,00 €	3,00 € à 4,20 €
2h	4,00 €	4,00 €	5,80 € à 10,20 €
3h	2h15 : 15 €	6,00 €	8,20 € à 16,20 €
4h	2h30 : 35 €	8,00 €	10,60 € à 19,80 €
5h	Stationnement non recommandé au-delà de 2h	10,00 €	13,00 € à 21,00 €
6h		5h15 : 15 €	14,20 € à 22,60 €
7h		5h30 : 35 €	15,60 € à 24,20 €
8h	Stationnement non recommandé au-delà de 5h		17,20 € à 27,70 €
9h			18,40 € à 31,10 €
10h			15,40 € à 34,60 €
24h			15,40 € à 39,80 €

Forfaits accessibles sous conditions.
Informations : seineouest.fr/stat

FORFAITS

		ZONE ORANGE	PARCS SOUTERRAINS
RÉSIDENT ou PROFESSIONNEL DE PROXIMITÉ	Jour	1,50 €	-
	Semaine	7,50 €	-
	Mois	25 €	90 € à 139,90 €
	Année	220 €	945 € à 1 516,90 €
	<i>Rés. Basse Emission</i>	-50%	-
AUTRE PROFESSIONNEL	Jour	4,50 €	-
	Semaine	22,50 €	-
	Mois	75 €	135 € à 179 €
	Année	660 €	1 464 € à 2 052 €
	<i>Journée (8h-20h)</i>	-	-
<i>Moto Mois</i>	-	-	46,80 € à 77 €

